

L'essentiel luminaire et habitat

Collection 2025



Chère cliente, cher client,

L'équipe Interbat® est ravie de vous présenter son nouveau catalogue «L'essentiel luminaire et habitat», dont le but est de vous proposer des produits qui sublimeront vos conceptions.

En 2020, nous avions créé un catalogue luminaire. Fort de vos retours durant ces cinq années, nous avons sélectionné des produits encore plus pertinents. C'est pourquoi nous avons renouvelé notre collection et ajouté une gamme ameublement. Ainsi, ce catalogue vous sera utile pour l'aménagement global de la maison.

Toute l'équipe et ses agents se tiennent à votre disposition pour vous satisfaire.

Bonnes et nombreuses affaires à toutes et à tous.

L'équipe Interbat®





NOS PRODUITS

Avec un large choix de produits et de références, nous avons sélectionné pour vous les meilleurs de nos produits, afin de vous simplifier vos actions de vente. L'ensemble de ces produits correspond aux demandes du marché actuel. Cette sélection vous permettra également de répondre aux recherches spécifiques de vos clients.

SERVICE COMMERCIAL

Vous souhaitez avoir plus d'information ou connaître vos conditions d'achat ? Notre équipe commercial est à votre disposition du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Téléphone : 02 47 45 16 45 Mail : gescom@interbat.fr

LIVRAISON

Afin de vous apporter toujours plus de service et de gagner en réactivité, toutes les références de ce catalogue sont stockés dans nos locaux en touraine. Ainsi, nous assurons une livraison sous 48/72 heures ouvrables (sous réserve de rupture de stock).

SERVICE APRÈS-VENTE

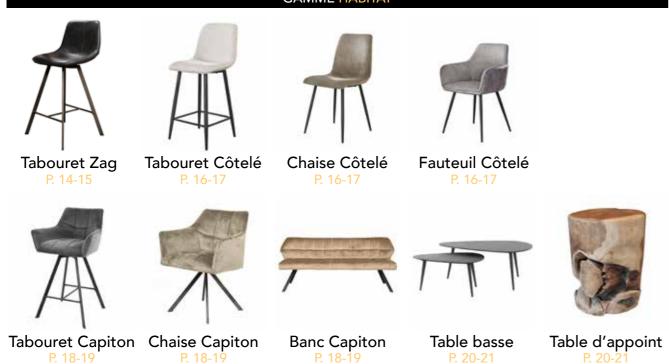
Notre équipe est à votre disposition du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Téléphone : 02 47 45 15 24 Mail : sav@interbat.fr

Luminaire et Habitat | Sommaire



GAMME HABITAT



Luminaire et Habitat | Sommaire

AMP1014 P. 22 P. 22

Luminaire | Suspensions



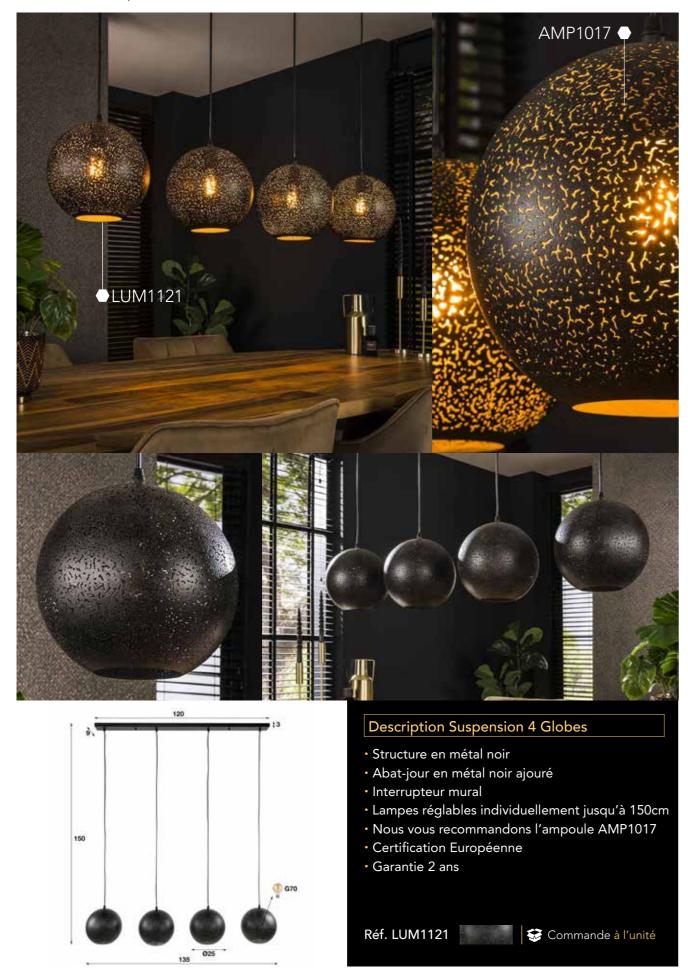
• Garantie 2 ans

Réf. LUM1117 Commande à l'unité

Luminaire Suspensions

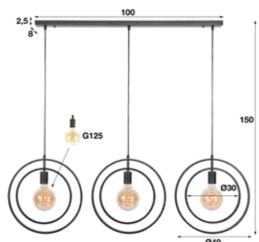


Luminaire Suspensions



Luminaire Suspensions





Description Suspension 3 Doubles Cercles

- · Structure et abat-jour en métal finition charbon
- · Abat-jour grand cercle fixe, cercle intérieur rotatif
- Interrupteur mural
- Lampes réglables individuellement jusqu'à 150cm
- Nous vous recommandons l'ampoule AMP1016
- · Certification Européenne
- Garantie 2 ans





interbat.fr 09 08 interbat.fr

Luminaire Suspensions



Luminaire Suspensions



10 interbat.fr interbat.fr

Luminaire Suspensions



Luminaire Lampadaires





Description Lampadaire 3 Globes Colorés

- Structure en métal vieil argent
- · Abat-jour en verre or, cuivre et chromé
- Abat-jour amovible pour changer l'ampoule
- Nous vous recommandons l'ampoule AMP1014
- · Certification Européenne
- Garantie 2 ans

Réf. LUM2026 Commande à l'unité

- Certification Européenne
- Garantie 2 ans

Réf. LUM1118 Commande à l'unité

12 interbat.fr interbat.fr 13

Habitat | Collection Zag



Habitat | Collection Zag





Structure en métal noir PU imitation cuir Assise confort Certification Européenne Garantie 2 ans Références Tabourets © Commande par 4 Réf. TAB1058 Réf. TAB1059 Brun

Habitat | Collection Côtelée



Habitat | Collection Côtelée





Description Collection Côtelée

- Structure en métal noir
- Velours côtelé (100% polyester)
- Assise confort
- Certification Européenne
- Garantie 2 ans

Références Tabourets Se Commande par paire

Réf. TAB1036

Réf. TAB1037

Taupe **lvoire**

Références Chaises

S Commande par quatre

Réf. TAB1038

Taupe

Réf. TAB1039

Ivoire

Références Fauteuils Scommande par paire

Taupe

Réf. TAB1040 Réf. TAB1041

Réf. TAB1042

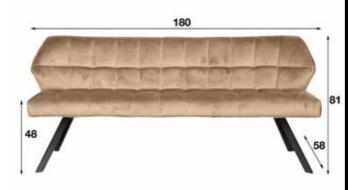
lvoire Argent

Habitat | Collection Capiton



Habitat | Collection Capiton







Description Collection Capiton

- Structure en métal noir
- Tissu velours ras ou bouclette (100% polyester)
- Assise confort et rotative
- Certification Européenne
- Garantie 2 ans



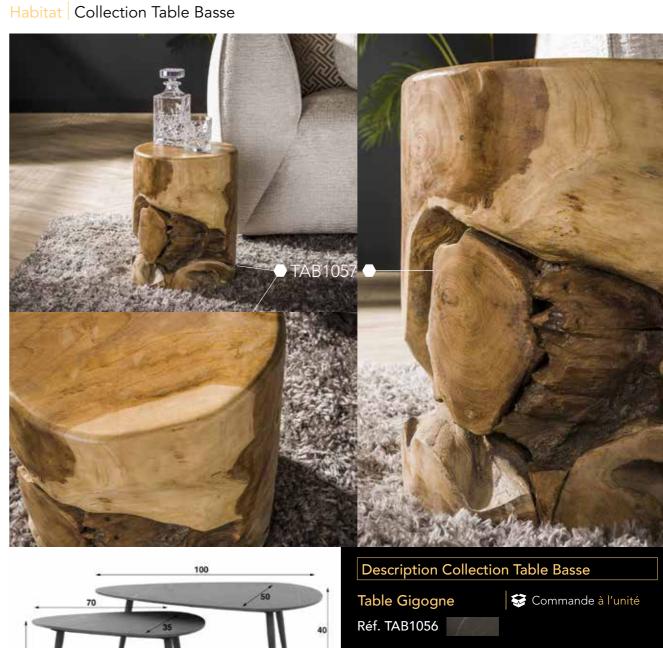
Références Bancs

Anthracite Réf. TAB1053

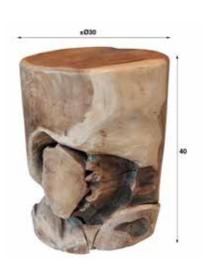
Réf. TAB1054 Camel Sable Réf. TAB1055

Habitat | Collection Table Basse



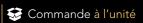






- Structure en métal noir
- Plateau céramique marbré noir
- Référence composée de 2 tables (petite et grande)
- Garantie 2 ans

Tables d'appoint



Réf. TAB1057



- Structure en bois massif recyclé
- · Pièce unique, fabriqué à la main
- Finition bois naturel
- Garantie 2 ans

Luminaire | Ampoules



Réf. AMP1014

Description

- Dimensions : 14 x 6,4 cm
- Type E27
- Filament LED dimmable
- Verre ambré forme goutte
- Consommation 6 Watts
- Couleur de lumière 2100k
- Ampoule à intensité variable
- Certification Européenne

Luminaire conseillé

- LUM1118 LUM1122
- LUM2026



Réf. AMP1015

Description

- Ø 9,5 H 14 x | 9,5 cm
- Type E27
- Filament LED dimmable
- Verre ambré forme ronde
- Consommation 6 Watts
- · Couleur de lumière 2100k
- · Ampoule à intensité variable
- Certification Européenne

Luminaire conseillé

• LUM1119



Réf. AMP1016

Description

- Ø 12,5 H 17,5 x l 12,5 cm
- Type E27
- Filament LED dimmable
- Verre ambré forme sphère
- Consommation 6 Watts
- Couleur de lumière 2100k
- · Ampoule à intensité variable
- Certification Européenne

Luminaire conseillé

- LUM1117
- LUM1120



Réf. AMP1017

Description

- Ø 7 H 8 x l 7 cm
- Type E27
- Filament LED dimmable
- · Verre ambré forme sphère
- Consommation 6 Watts
- Couleur de lumière 2100k
- Ampoule à intensité variable
- · Certification Européenne

Luminaire conseillé

• LUM1121



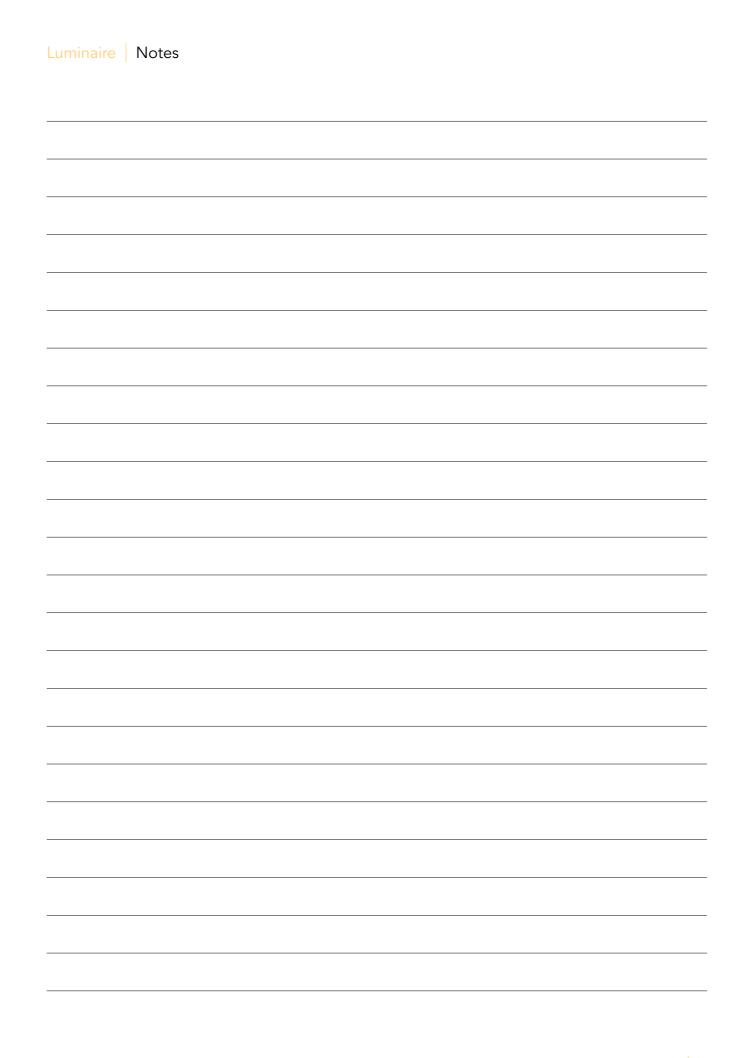
Réf. AMP1018

Description

- Ø 15 H 15 x l 16 cm
- Type E27
- Filament LED dimmable
- · Verre ambré forme sphère
- Consommation 12 Watts
- · Couleur de lumière 2100k
- · Ampoule à intensité variable
- · Certification Européenne

Luminaire conseillé

- LUM1123 LUM1125
- LUM1124



22 interbat.fr interbat.fr 23

Tarif luminaire et habitat 2025

LUM1117 . Suspension				TAB1049 . Fauteuil		
Finitions	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC	Piètement		
Verre fumé	232,50 €	279,00 €	0,58 €	Pied noir / Assise bouclette Sable	316,67 €	380,00 €
LUM1118 . Suspension	PPUHT	PPUTTC	p.12 Éco part.TTC	TAB1050 . Tabouret		
Verre 3 couleurs (or, cuivre, chromé)	320,83 €	385,00 €	0,58 €	Piètement	PPUHT	PPUTTC
LUM1119 . Suspension	5=5/	,	p.10	Pied noir / Assise velours Anthracite	316,67 €	380,00 €
Finitions	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC	TAB1051 . Tabouret		
Métal finition charbon	415,83 €	499,00 €	2,11 €	Piètement	PPUHT	PPUTTC
LUM1120 . Suspension			p.09	Pied noir / Assise velours Camel	316,67 €	380,00 €
Finitions	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC			
Métal finition charbon	215,83 €	259,00 €	0,58 €	Piètement	PPUHT	PPUTTC
LUM1121 . Suspension			p.08	Pied noir / Assise bouclette Sable	316,67 €	380,00 €
Finitions	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC	TAB1058 . Tabouret		
Métal noir	332,50 €	399,00 €	0,58 €	Piètement	PPUHT	PPUTTC
LUM1122 . Suspension			p.07	Pied noir / Assise PU noir	165,83 €	199,00 €
Finitions	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC	TAB1059 . Tabouret	221117	DDI ITTO
Verre ambré	175,00 €	210,00 €	2,11 €	Piètement	PPUHT	PPUTTC
LUM1123 . Suspension		DDI ITTO	p.11	Pied noir / Assise PU brun	165,83€	199,00 €
Finitions	PPUHT 157,50 €	PPUTTC 189,00 €	Éco part.TTC 0,30 €	TAB1053 . Banc	PPUHT	PPUTTC
Verre ambré	137,30 €	107,00 €		Pied noir / Assise velours Anthracite	829,17 €	995,00 €
LUM1124 . Suspension Finitions	PPUHT	PPUTTC	p.11 Éco part.TTC	TAB1054 . Banc	027,17 €	770,00 €
Verre fumé	157,50 €	189,00 €	0,30 €	Piètement	PPUHT	PPUTTC
LUM1125 . Suspension	107,000	.07,00 0	p.11	Pied noir / Assise velours Camel	829,17 €	995,00 €
Finitions	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC	TAB1055 . Banc		
Verre cuivré	157,50 €	189,00 €	0,30 €	Piètement	PPUHT	PPUTTC
LUM2026 . Lampadaire			p.13	Pied noir / Assise bouclette Sable	829,17 €	995,00 €
Finitions	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC	TAB1056 . Table basse		
Verre 3 couleurs (or, cuivre, chromé)	266,67 €	320,00 €	2,11 €	Piètement	PPUHT	PPUTTC
TAB1036 . Tabouret			p.17	Pied noir / Céramique marbré Noir	315,83 €	379,00 €
Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC	TAB1057 .Table d'appoint	t	
Pied noir / Assise velours Taupe	154,17 €	185,00 €	1,80 €	Piètement	PPUHT	PPUTTC
TAB1037 . Tabouret			p.17		154,17 €	185,00 €
Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC	Tana to transposite zou		
Pied noir / Assise velours Ivoire	154,17 €	185,00 €	1,80 €	Couleur	PPUHT	PPUTTC 12 FO C
TAB1038 . Chaise			p.17	Verre ambré	11,25 €	13,50 €
Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC	AMP1015 . Ampoule Led	DDLILIT	DDLITTC
Pied noir / Assise velours Taupe	132,50 €	159,00 €	1,80 €	Couleur Verre ambré	PPUHT 15,75 €	PPUTTC 18,90 €
TAB1039 . Chaise	DDLILIT	DDLITTC	p.17			10,70 €
Piètement Pied noir / Assise velours Ivoire	PPUHT 132,50 €	PPUTTC 159,00 €	Éco part.TTC 1,80 €	AMP1016 . Ampoule Led	PPUHT	PPUTTC
TAB1040 . Fauteuil	102,50 €	137,00 €		Verre ambré	18,33 €	22,00 €
Piètement	PPUHT	PPUTTC	p.17 Éco part.TTC	AMP1017 . Ampoule Led		,
Pied noir / Assise velours Taupe	187,50 €	225,00 €	2,60 €	Couleur	PPUHT	PPUTTC
TAB1041 . Fauteuil	,		p.17	Verre ambré	10,00 €	12,00 €
Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC	AMP1018 . Ampoule Led		
Pied noir / Assise velours Ivoire	187,50 €	225,00 €	2,60 €	Couleur	PPUHT	PPUTTC
TAB1042 . Fauteuil			p.17	Verre ambré	41,67 €	50,00 €
Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC			
Pied noir / Assise velours Argent	187,50 €	225,00 €	2,60 €			
TAB1047 . Fauteuil			p.19			
Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC			
Pied noir / Assise velours Anthracite	316,67 €	380,00 €	3,80 €	 · ·		ı
TAB1048 . Fauteuil			p.19	⋾ ⋒ini	rer)At
Piàtamant	PPLIHT	PPLITTC	Éco part TTC			/ U L

Pied noir / Assise velours Camel

316,67 €

380,00 €

3,80 €



p.19

3,80 € p.19

2,60 € p.19

2,60 € p.19

2,60 € p.15

1,80 € p.15

1,80 € p.19

8,20 € p.19

8,20 € p.19

8,20 € p.21

3,50 € p.21

3,50 €

0,29 €

0,29 €

0,29 € p.22

0,29 € p.22

0,29 €

p.22

p.22

p.22

Luminaire	Notes		

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente ("CGV") s'appliquent à toute commande passée par des clients (revendeurs et particuliers/consommateurs, ci-après les "Clients") à la société INTERBAT. Les CGV, complétées par la Charte de protection des données personnelles, et le cas échéant de conditions particulières, constituent le Contrat entre INTERBAT et les Clients.

Article 1 - Commandes :

Passation des commandes - Les commandes sont adressées à INTERBAT par tout moyen accepté par elle. Les commandes sont soumises à confirmation expresse d'INTERBAT, notamment concernant l'ouverture de compte pro pour les nouveaux revendeurs, les produits commandés, leur disponibilité, les prix et les conditions de livraison. Toute commande confirmée par INTERBAT est réputée ferme et définitive.

Acceptation des CGV - Toute commande implique de la part du Client l'acceptation sans réserve des présentes CGV. Aucune clause portée sur les bons de commande, emails ou correspondances des Clients ne peut y déroger, sauf stipulation contraire exprès figurant dans des conditions particulières signées des deux parties. Les offres faites par nos équipes de vente nous engagent, sous réserve d'avoir été confirmées par écrit par INTERBAT.

Annulations ou modifications de commande - Toute commande peut être annulée ou modifiée avant expédition, à l'exception des commandes spécifiques qui sont fermes. Les commandes ne pourront être annulées ou modifiées après avoir été expédiées au Client.

Article 2 - Prix :

Les prix affichés sont exprimés en prix public hors taxe et toutes taxes comprises, incluant la TVA au taux en vigueur. Ces prix s'entendent sur la base des tarifs en vigueur à la date de la commande. Ils peuvent être soumis à des conditions ou à une durée de validité limitée.

En cas de modification des tarifs, les produits seront facturés au Client aux prix en vigueur au jour de la commande, sous réserve de la confirmation de l'accord du Client sur ces nouveaux tarifs. En cas de refus du Client, la commande sera réputée annulée.

Article 3 - Livraison:

Délais de livraison - Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Tout retard de livraison supérieur à trente (30) jours (ou quatre-vingt-dix (90) jours en cas de force majeure impactant INTERBAT ou l'un de nos fournisseurs) pourra entraîner l'annulation de la commande par le Client.

Franco de port - Pour toutes commandes supérieures ou égales à 230 € net HT et hors frais (produits sanitaires), ou 300€ net HT et hors frais (autres familles de produits), les produits sont livrables franco de port, au lieu convenu dans la commande. Pour les commandes inférieures à ces montants, les frais de port dépendent du volume du produit et seront précisés sur la confirmation de commande.

Transfert des risques - Revendeurs : les produits voyagent aux risques et périls du Client-revendeur, même en cas de vente franco de port. Le transfert des risques a lieu à la mise des produits à disposition du Client-revendeur dans le dépôt d'IN-TERBAT. Consommateurs : conformément à l'article L.216-4 du code de la consommation, le transfert des risques (perte, endommagement) a lieu au moment où le consommateur ou un tiers désigné par lui, autre que le transporteur désigné par INTERBAT, prend physiquement possession des produits. Le Client s'engage à vérifier l'état des produits devant le livreur et à émettre des réserves précises et caractérisées sans faire état à l'emballage, même si celui-ci est en bon état. En cas

de litige, il appartient au destinataire d'informer INTERBAT par téléphone, fax ou email dans les plus brefs délais, et d'émettre toutes contestations nécessaires par lettre recommandée avec avis de réception auprès du transporteur sous les 48 heures qui suivent la livraison des produits, avec un double adressé à la société INTERBAT.

Livraison - La livraison des produits est réputée effectuée, conformément aux modalités figurant dans la commande, soit par remise directe au Client, par avis de mise à disposition au Client, par remise des produits à un transporteur désigné par INTERBAT ou par le Client, ou pour les consommateurs, lorsque le Client prend physiquement possession des produits.

Article 4 - Réserve de propriété :

Conformément aux dispositions des articles 2367 et suivants du code civil, les produits restent la propriété d'INTERBAT jusqu'à leur complet paiement par le Client.

Dès réception des produits, le Client-revendeur s'engage expressément à prendre à ses frais toutes dispositions utiles pour permettre l'identification des stocks de produits. En cas de sommes restant impayées à leur échéance, le Client-revendeur s'interdit de continuer à vendre les produits dont la propriété est réservée à INTERBAT, qui pourra en exiger la restitution, outre les stipulations relatives aux retards de paiement (art. 7). A défaut d'identification des produits, et en cas de mise en œuvre de la réserve de propriété par INTERBAT, le Client-revendeur s'engage à remettre à INTERBAT des produits de même nature, de même type et de même marque que ceux restés impayés.

Article 5 - Retours de produits :

Aucun retour de produits ne sera accepté par INTERBAT s'il n'a fait l'objet d'un protocole de retour avec accord préalable d'INTERBAT. Tout retour de produits est effectué aux frais et risques et périls du Client, dans leur emballage d'origine, intact et complet. Les retours demandés par le Client en raison d'une erreur de sa part seront effectués après accord écrit d'INTERBAT. En outre, une décote de 30% sera appliquée sur le prix du produit retourné.

Article 6 - Facturation et Paiement :

Les factures sont payables au siège de la société INTERBAT. Toutes les factures sont payables à trente jours fin de mois par LCR Directe banque, ou virement bancaire. Les règlements prévus par virement bénéficient d'un escompte de 0,6% si le paiement est effectué sous 8 jours date de facture.

En cas de changement de situation financière du Client, IN-TERBAT se réserve le droit de demander un paiement comptant à la commande.

Pour toute commande spécifique (produits hors catalogue), INTERBAT se réserve le droit de demander le versement d'un acompte de 50% de la commande, ou tout autre montant tel qu'agréé expressément par INTERBAT.

Article 7 - Retards de paiement et Intérêts de retard :

INTERBAT se réserve le droit de suspendre toutes les commandes en cours et de refuser toute nouvelle commande en cas de retard de paiement, sans préjudice de toutes autres voies de recours.

Conformément aux dispositions de l'article L.441-10 II du code de commerce, tout montant non réglé par le revendeur à l'échéance donnera lieu, de plein droit, au paiement d'un intérêt de retard égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de pourcentage, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement

24 interbat.fr interbat.fr

de 40€ par facture. Ce taux sera déterminé et calculé sur une base journalière depuis la date d'échéance jusqu'à la date effective du paiement. Au cas où les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, INTERBAT se réserve le droit de demander une indemnisation complémentaire sur justification. En outre, INTERBAT se réserve le droit de suspendre l'exécution de toute nouvelle commande du revendeur au parfait paiement de toutes les factures arrivées à échéance.

Garanties légales - Vices cachés : la garantie légale contre les vices cachés est applicable conformément aux dispositions des articles 1641 et suivants du code civil. Conformité : la garantie légale de conformité est applicable directement entre INTERBAT et les consommateurs conformément aux dispositions des articles L.217-4 et suivants du code de la consommation, à l'exception des éléments relevant de la responsabilité d'INTERBAT en qualité de revendeur, tels que l'emballage, les déclarations faites par INTERBAT notamment dans la description des produits, la publicité ou l'étiquetage et les caractéristiques définies d'un commun accord par INTERBAT et le consommateur, ou lorsque le consommateur a porté à la connaissance d'INTERBAT un usage spécial, accepté par cette dernière (art. L.217-5). Les bris ou détériorations résultant des conditions de transport, de stockage ou d'un usage non adapté des produits sont exclus de la présente garantie. Garantie contractuelle - La garantie est limitée au remplacement des pièces reconnues défectueuses, à l'exclusion de tous autres frais, dédommagements ou indemnités. La durée de la garantie contractuelle est mention née dans notre cata-

de garantie - Sont exclus de la garantie contractuelle : les bris ou détériorations résultant d'un usage pour lequel le produit n'a pas été conçu ; le non-respect des conseils d'entretien, une mauvaise installation et les dommages créés par l'usure normale des pièces ainsi que ceux engendrés par les eaux calcaires ou les matières véhiculées par l'eau (sable, limaille, etc.); les frais de main d'œuvre et de déplacement éventuels, tous autres frais, dédommagements ou indemnités ; pour les Clients-revendeurs, tous dommages survenus pendant le transport.

détachées - Conformément à l'article L.111-4 du code de la consommation, la disponibilité des pièces détachées nécessaires au maintien en fonctionnement des produits est garantie pendant la durée indiquée au catalogue, à compter de la date de facturation du produit au Client.

Article 9 - Catalogue, Photos, Modèles et Schémas :

Propriété intellectuelle - Le catalogue INTERBAT, les descriptions des produits, fiches techniques, photos et autres éléments communiqués par INTERBAT sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle et restent la propriété d'INTER-BAT ou de leurs ayants-droit. Les revendeurs peuvent distribuer le catalogue INTERBAT mais ne peuvent ni le reproduire

Modifications et erreurs - INTERBAT se réserve le droit d'apporter à tout moment des modifications des caractéristiques et modèles contenus dans le catalogue, sans avis préalable. Les éventuelles erreurs de typographie, de photographies, d'impression ou d'utilisation ne peuvent engager la société INTERBAT. Toutes les pièces présentées en photographie s'entendent sans accessoires ni robinetterie, sauf indication contraire. Les photographies du catalogue ne sont pas contractuelles.

En application de l'article L.541-10-15° et 10° du code de l'en-

vironnement, INTERBAT adhère aux organismes de recyclage Ecomaison, registre national des metteurs sur le marché de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) sous le numéro FR303430_04TFKR et Ecologic (numéro M1116).

Article 11 - Force majeure :

En cas de force majeure, les obligations de la société INTER-BAT seront suspendues pendant la durée de l'événement. Sont notamment considérés comme cas de force majeure les événements irrésistibles et imprévisibles tels que la guerre, l'émeute, les épidémies, les incendies et inondations, les intempéries chez nous ou chez nos fournisseurs, toutes pannes informatiques, du réseau internet ou des télécommunications, ainsi que les cas retenus par la jurisprudence.

Article 12 - Loi applicable et juridiction :

Le présent Contrat est soumis à la loi française.

Conformément aux dispositions des articles L.612-1 et suivants du code de la consommation concernant la médiation des litiges de consommation, le Client-consommateur a le droit d'avoir recours à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à la société INTERBAT. La société INTERBAT adhère au service de médiation proposé par Atlantique Médiation CONSO (http:// consommation.atlantique-mediation.org/). Le consommateur peut également inscrire son litige sur la plateforme de résolution des litiges proposée par la Commission européenne, à https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main. home2.show. La Commission transférera ensuite la plainte du consommateur aux médiateurs nationaux compétents.

Le service de médiation peut être saisi par le consommateur sous les réserves suivantes : le consommateur doit avoir tenté, au préalable, de résoudre le litige directement auprès de la société INTERBAT; la demande ne doit pas être manifestement infondée ou abusive ; le litige ne doit pas avoir été précédemment examiné ou être en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal ; le consommateur ne doit pas avoir introduit sa demande auprès du médiateur dans un délai supérieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès de la société INTERBAT; le litige entre dans le champ de compétence du médiateur.

TOUT LITIGE AVEC DES REVENDEURS RELATIF A L'INTER-PRETATION, L'EXECUTION ET/OU LA RESILIATION DU PRESENT CONTRAT, ET NE POUVANT ETRE RESOLU A L'AMIABLE, SERA SOUMIS A LA JURIDICTION EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS AUQUEL LES PARTIES FONT EXPRESSEMENT ATTRIBUTION DE COMPE-TENCE, MEME EN CAS DE PLURALITE DE DEFENDEURS, EN REFERE, APPEL EN GARANTIE OU PAR REQUETE.

La présente Charte de protection des données personnelles (la "Charte") fait partie intégrante des Conditions Générales de Vente INTERBAT (CGV). Elle s'applique aux clients (revendeurs et particuliers) dont les collaborateurs des revendeurs intervenant dans la passation et l'exécution des commandes de produits Interbat (les "Clients").

Les termes « données à caractère personnel », « responsable du traitement », « traitement », « finalité » et tous autres termes ou notions définis au RGPD et/ou dans la loi Informatique et Libertés ont le sens tel que défini dans le règlement ou la loi